

inégalités

transformations sociétales

reconnaissance

savoirs féministes

corps sexués  
rapports sociaux

mobilisation

Colloque international

gestation pour autrui:  
dialogue entre le droit et  
les sciences sociales

Jeudi 26 et vendredi 27 mai 2016

Université de Lausanne

Organisation

Véronique Boillet (Centre de droit public) et Estelle de Luze (Centre de droit privé), FDCA  
Marta Roca i Escoda (Centre en Etudes Genre), SSP

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Faculté de droit, des sciences  
criminelles  
et d'administration publique

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Plateforme interfacultaire  
en Etudes Genre - PlaGe

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Centre en Etudes Genre

Colloque international organisé par la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique et la Faculté des sciences sociales et politiques,  
avec le soutien de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, de l'Institut des sciences sociales et de la PlaGe – Plateforme interfacultaire en Etudes Genre de l'Université de Lausanne

jeudi 26 mai 2016  
auditoire 275  
Internef UNIL-Dorigny

Accès :  
Métro M1, arrêt UNIL-Dorigny

# approches juridiques internationales

## PROGRAMME

09H00	Accueil
09H30 - 10H30	Les effets de la gestation pour autrui en Suisse : examen de la jurisprudence du Tribunal fédéral <b>Véronique Boillet et Estelle de Luze</b> , Université de Lausanne
	Pause café
11H00 - 12H00	La situation juridique des mères porteuses au Québec : état du droit actuel et propositions de réforme <b>Michelle Giroux</b> , Université d'Ottawa
	Pause de midi
13H30 - 14H30	La gestation pour autrui en Belgique : dans l'attente d'un encadrement légal <b>Nicole Gallus</b> , Université Libre de Bruxelles
14H30 - 15H30	Droit français et gestation pour autrui : la surprenante résistance du modèle biologique de la filiation <b>Laurence Brunet</b> , Université Paris I Panthéon-Sorbonne
	Pause café
16H00 - 17H00	Conceptions juridiques de la mère porteuse et modèles de régulation de la gestation pour autrui <b>Michelle Cottier</b> , Université de Genève
17H00 - 18H30	La pratique de la GPA, quels enjeux pour la Suisse ? Table ronde avec : <b>Isabelle Streuli</b> , HUG – Médecine de la reproduction et de l'endocrinologie gynécologique <b>Carlo Foppa</b> , CILC – ex-membre CNE <b>Olivier Guillod</b> , UNINE – ex-membre CNE <b>Rebecca Ruiz</b> , Conseillère nationale, PS VD

vendredi 27 mai 2016

auditoire 275

Internef UNIL-Dorigny

Accès :

Métro M1, arrêt UNIL-Dorigny

# approches des sciences sociales

## PROGRAMME

08H30	Accueil
09H00 - 10H00	De la nature 'quand même'. La revanche de la chair autour de la GPA <b>Dominique Memmi</b> , CNRS Paris
	Pause café
10H30 - 11H30	La fabrique de la maternité. A propos du lien maternel dans les recours de couples hétérosexuels à la gestation pour autrui <b>Jérôme Courduriès</b> , Université de Toulouse - Jean Jaurès
11H30 - 12H30	Relation des pères gays avec les femmes qui ont contribué à donner la vie à leur enfant dans le cadre d'une GPA <b>Martine Gross</b> , CNRS Paris
	Pause de midi
14H00 - 15H00	Acting out de la GPA en Espagne par les pères gays : passes et impasses juridiques <b>Marta Roca i Escoda</b> , Université de Lausanne
	Pause café
15H15 - 16H15	Faire la parenté : naturalisation stratégique et division de la maternité dans le recours (transfrontalier) au don d'ovocytes <b>Nolwenn Bühler</b> , Montfort University
16H30	Clôture du colloque

Entrée libre, sans inscription

# gestation pour autrui: dialogue entre le droit et les sciences sociales

En matière de réglementation de la procréation médicalement assistée, la Suisse a adopté une des lois européennes les plus restrictives. Au-delà d'une méfiance accrue à l'égard de l'essor des technologies appliquées au corps humain et de ses possibles dérives eugénistes et capitalistes, ce développement a été dénoncé par des courants féministes en raison du risque d'instrumentalisation et exploitation du corps des femmes et de l'injonction à la maternité. A ces critiques s'ajoute une vision traditionnelle de la famille que les instances politico-législatives suisses ont inscrite dans les lois et la jurisprudence tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'à nos jours. L'ordre juridique reconnaît et protège un modèle de famille constitué d'un couple marié ayant pour objectif – et la capacité – de se reproduire. Toutefois, depuis une vingtaine d'années, cette vision est remise en cause par les mouvements sociaux (féministes et homosexuels), certains partis politiques et une partie du monde juridique helvétique.

En 2013, la Commission nationale d'éthique a publié un rapport sur la PMA. Ce document examine une série de problématiques et remet en question les multiples interdictions actuellement en vigueur (le don d'ovule, le don d'embryon et la maternité de substitution). Dans l'arène législative, en 2012, un postulat de la députée socialiste Jacqueline Fehr a invité le Conseil fédéral à adapter la législation aux nouvelles réalités familiales. Plusieurs changements substantiels sont envisagés : l'adoption par le ou la partenaire des enfants existants dans les familles homoparentales, la reconnaissance du concubinage, etc. A l'inverse, le Tribunal fédéral vient de publier une jurisprudence restrictive, dans la mesure où il a refusé de reconnaître les rapports de filiation d'enfants nés de la GPA à l'égard de leurs parents d'intention ne présentant aucun lien biologique. De telles décisions peuvent avoir des conséquences non négligeables pour des enfants qui se voient ainsi privés d'un, voire de tout lien de filiation, avec les effets pratiques et juridiques que cela implique.

De manière plus générale, les interdictions nationales et le refus de reconnaissance de GPA accomplies à l'étranger soulèvent de nombreuses conséquences en matière de filiation et ouvrent une multitude de questions sous l'angle éthique, sociologique, anthropologique, du droit de la famille, droit de l'enfant, de l'interdiction des discriminations, etc. Pour répondre à ces enjeux sociaux, politiques et juridiques, le colloque a été conçu sous la forme d'un dialogue entre plusieurs contextes nationaux et diverses disciplines.

